

BIENVENUE DANS
LES SALONS
DE L'HÔTEL
DE VILLE

Conception Graphique Louise Lyomaz - Photo © Ville de Lyon - Mvriel Chavlet

LYONendirect 04 72 10 30 30 lyon.fr



VILLE DE
LYON



LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE

Le 4 janvier 1646, le Consulat de Lyon (Conseil municipal de l'époque) décide de construire un nouvel Hôtel de Ville.

Le 8 mars, il en confie les plans à Simon Maupin, voyer de la ville, qui prend conseil auprès de Lemercier, architecte du Roi, et Gérard Desargues, mathématicien lyonnais.

En 1672, l'édifice est achevé. D'architecture « résolument moderne », il est alors perçu comme une réplique du Louvre à l'échelle de Lyon et reconnu comme le plus bel Hôtel de Ville de France.

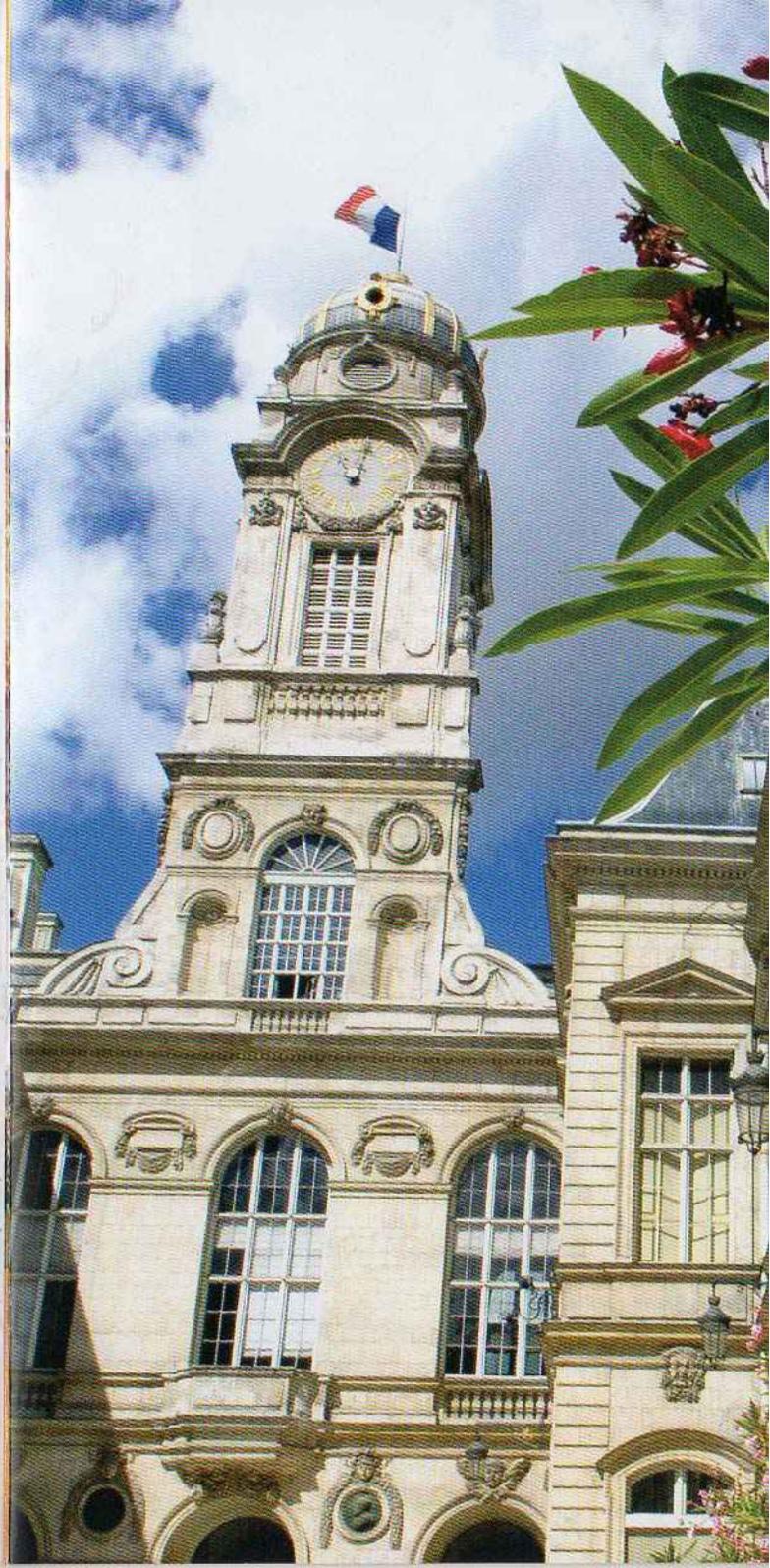
Le 13 septembre 1674, un incendie détruit la plus grande partie du corps de bâtiment de la façade des Terreaux, y compris le beffroi. En raison de difficultés financières, ce n'est qu'en 1700 que le Consulat fait entreprendre une restauration.

Il s'adresse à Jules Hardouin-Mansart, architecte du château de Versailles, qui au style baroque de l'édifice ajoute une touche « préclassique » : surélévation de la façade des Terreaux, reconstruction du beffroi, incurvation en dôme de la toiture des quatre pavillons d'angle (restaurés en 2007). Les transformations s'achèvent en 1703. En 1793, le bombardement par les troupes de la Convention crée de nouveaux dommages. Ce n'est qu'en 1850 que des travaux de réparation sont effectués par le Préfet Vaisse, tandis qu'une nouvelle salle, en hémicycle, est créée pour le Conseil municipal en 1887.

Entièrement classé Monument historique, l'Hôtel de Ville est constitué d'une Cour d'Honneur comprise entre le bâtiment principal et les deux ailes. Il est fermé à l'Est par deux pavillons en avant-corps, en partie noyés dans les façades latérales, et par un portique en hémicycle, à trois arcades ; dans les piliers de ce portique, des niches abritent les statues d'Amphitrite, Neptune, Galatée et Polyphème, par les statuaires Bailly, Fontan, Mathelin et Pascal. Deux escaliers de vingt marches conduisent à la cour basse par les arcades latérales du portique. L'ensemble du bâtiment s'ouvre sur la place des Terreaux (anciennement place du Temple) redessinée en 1992 par Daniel Buren.

LE BEFFROI

Réalisé par Mansart lors de la restauration de 1701, il s'élève au-dessus de la Cour d'Honneur. Il est coiffé d'une coupole au-dessous de laquelle deux figures assises du Rhône et de la Saône entourent le cadran de l'horloge astronomique. La coupole abrite un carillon de 65 cloches dont le parfait état de fonctionnement est attesté par ses concerts.

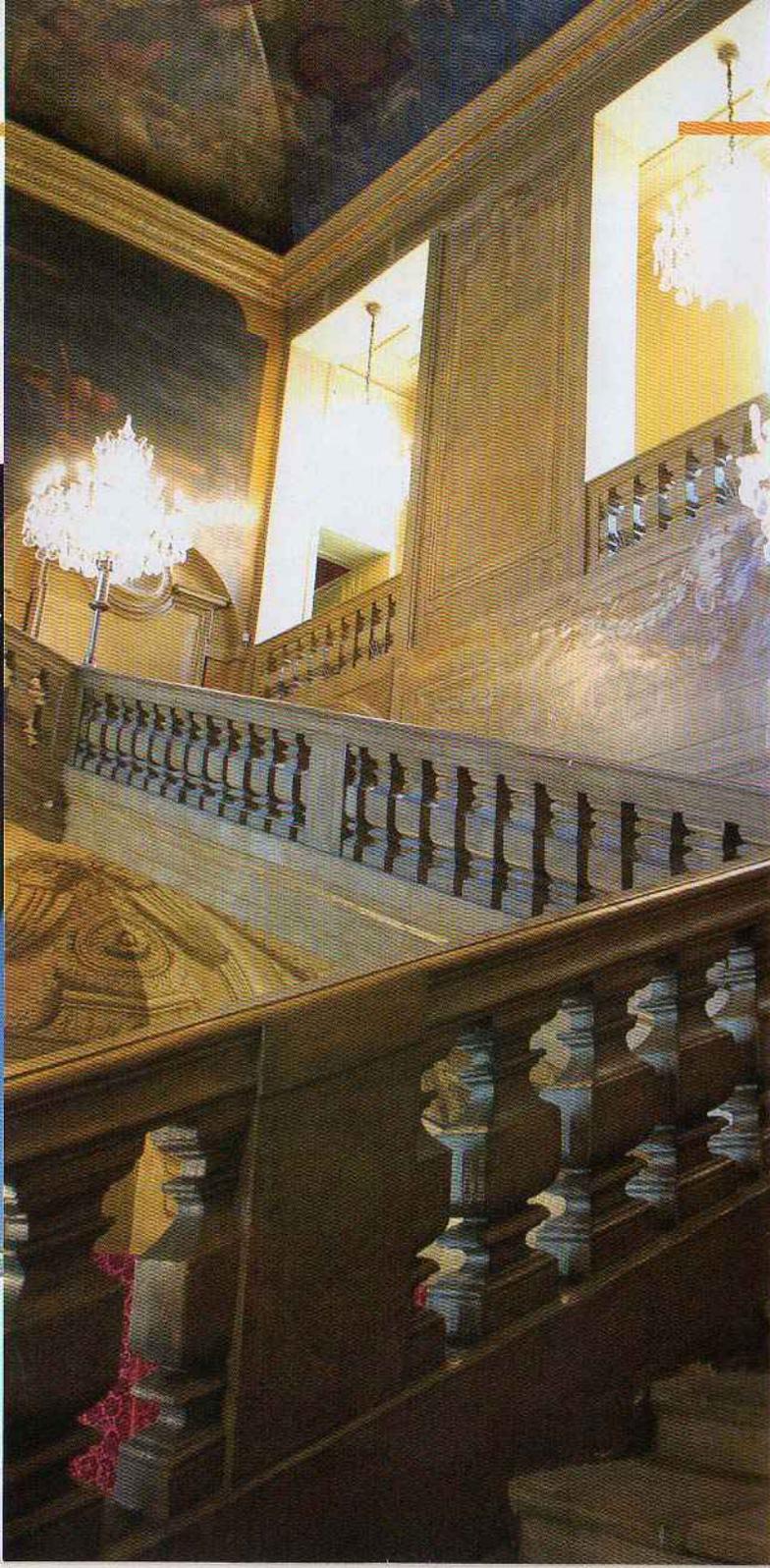


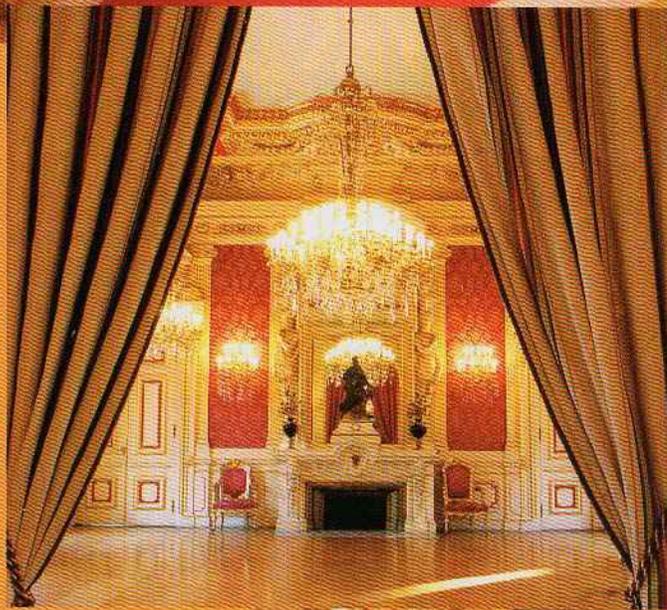
LE GRAND ESCALIER

Construit sur les plans du mathématicien Desargues, le grand escalier d'honneur conduit aux salons du premier étage. Peint au XVII^e siècle par Thomas Blanchet, le décor est une composition colossale en quatre parties : trois panneaux latéraux et grande voûte à canne et en grisailles, soulignés de figures, lions et guirlandes.

Dans le style allégorique complexe de l'époque, Thomas Blanchet a représenté l'incendie de Lyon sous Néron en l'an 64, intervenu un an après celui de Rome. Sur les deux premiers panneaux, des Furies et leurs tisons enflammés tentent de mettre le feu à la ville. Les dieux et déesses s'efforcent de les en empêcher, avec pour témoins le Rhône et la Saône effrayés par le désastre. Le panneau qui fait face montre des marchands, paysans et étrangers venant à Lyon le lendemain de l'incendie et n'y trouvant plus que ruines.

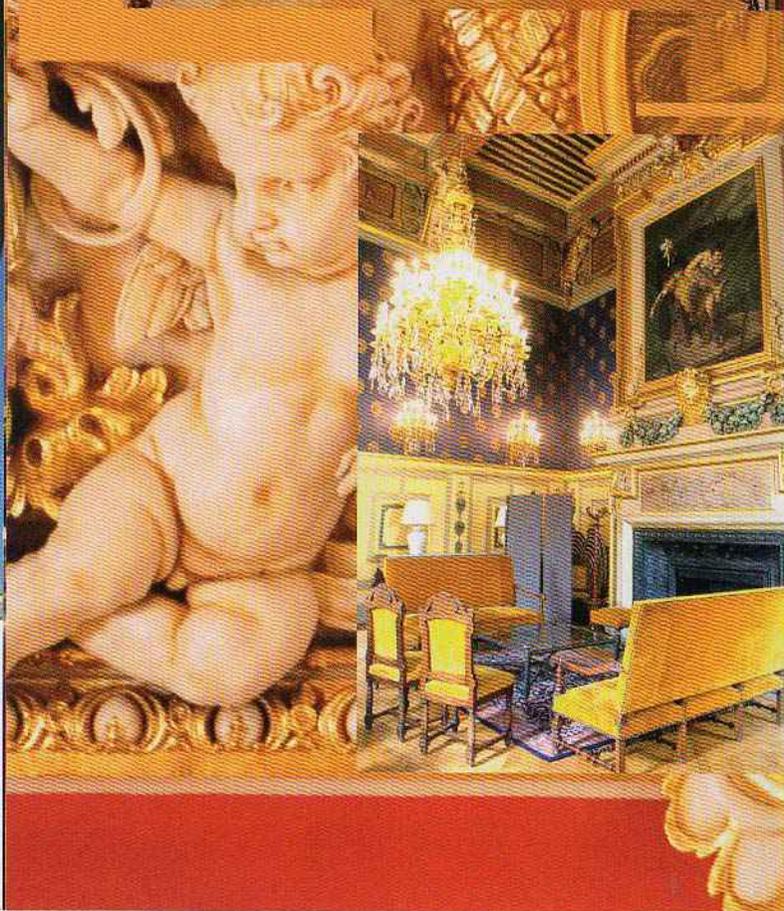
La voûte est une de ces grandes compositions allégoriques du XVII^e siècle dont on a donné plusieurs interprétations ; la plus répandue est la renaissance de Lyon, passant d'une nuit paradoxalement « obscure » (l'incendie) à un soleil éclatant (la reconstruction).





LES SALONS ROUGES

Sur la cheminée, une réduction en bronze de la statue de Marie Leczinska en Junon, de Guillaume Coustou (musée du Louvre). Au plafond, quatre médaillons de Denuelle illustrent les quatre phases de la production de la soie : récolte du mûrier, moulinage, filature et tissage. Le positionnement des glaces permet une reproduction à l'infini de l'image reflétée...



LE SALON LOUIS XIII

Il était destiné aux « honneurs consulaires ». Bien que peint au XIX^e siècle, le plafond à la française, formé de poutrelles à rosaces supportées par des poutres décorées, est fidèle à sa conception d'origine. Dissimulées par des cariatides inclinées, des contrefiches soutiennent les poutres. Une cheminée en pierre sculptée complète une décoration générale d'un style aujourd'hui différent de celui du reste de l'édifice, lui-même modifié au fil du temps. Un tableau de Luminais, *la Mort de Chilpéric*, petit-fils de Clovis assassiné à Lyon, a été placé sur la cheminée en 1889. Les tentures actuelles en soieries à monogramme « L », avec leurs couronnes murales, symbolisent la Ville de Lyon (et non le « Louis » royal). Elles ont été placées lors de la restauration de 1862, après avoir été reconstituées à partir de tentures anciennes retrouvées dans les greniers.

LE SALON JUSTIN GODART

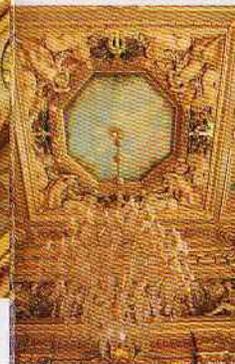
Grand salon d'honneur, cadre privilégié des réceptions depuis les menuets du XVII^e siècle aux grands bals du Second Empire ; il occupe une surface de 325 m². Œuvre capitale de Thomas Blanchet, la décoration fut détruite lors de l'incendie de 1674. Mais toutes ses esquisses ont été conservées et se trouvent actuellement au musée des Beaux-arts. Pour sa restauration (entreprise en 1703), Mansart avait proposé une reconstruction en marbre et en pierre. Le projet fut exécuté, après 1717, en menuiserie et toile peinte !

C'est à partir de 1862 que l'on procédera à la réfection complète de ce salon. L'architecte s'inspira à la fois des décorations XIX^e et de celles du salon du Consulat.

La cheminée en marbre blanc, exécutée par Guillaume Bonnet, comporte, en haut, un trumeau où devait être sculpté, en marbre blanc, un bas-relief représentant la fondation de Lyon par Munatius Plancus ; ce modèle peint en bronze doré y fut installé « provisoirement » en 1869 !

De part et d'autre de la cheminée, au-dessus des portes, deux médaillons de Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche d'après Claude Warin. En face de la cheminée, une tapisserie d'Aubusson de la fin du XIX^e siècle, dite *Le jardin des Amazones*.

De chaque côté de la baie centrale, quatre médaillons ovales en camaïeu bleu figurent les Quatre Saisons. Au milieu des boiseries, deux grands médaillons représentent la Prudence et la Force.



LE SALON HENRI IV

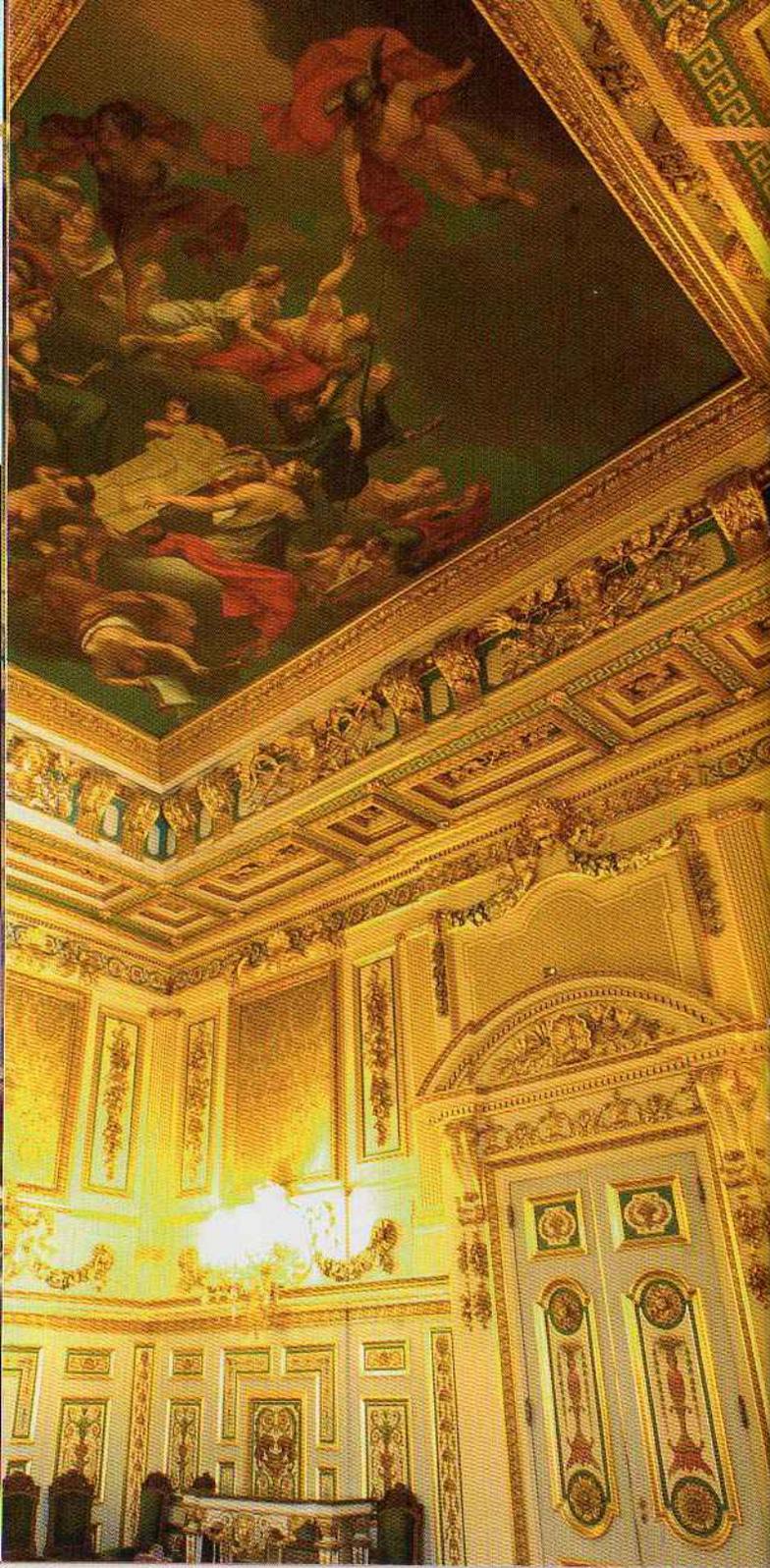


Son nom tient à un portrait d'Henri IV, le Vert Galant, placé à l'origine sur la cheminée et détruit en 1792. Détérioré par l'incendie de 1674, il fut entièrement restauré par Thomas Blanchet en 1675. Destiné initialement à la cérémonie des élections consulaires, ce salon porta le nom de « salle de la Nomination » puis « salle des Portraits » en raison des effigies des échevins qui couvraient ses murs avant la Révolution. Durant cette période, il servit de salle de délibération du Conseil général de la Commune. De style conforme à celui de la première période du règne de Louis XIV, sa décoration date de 1670 à 1675. La peinture du plafond illustre la gloire du roi soleil : les figures symboliques représentant les vertues cardinales entourent une jeune femme rayonnante portant le cercle de l'infini. En 1889, un tableau du peintre lyonnais Domer a été posé à la place du portrait d'Henri IV. Il a pour sujet l'Affranchissement de la Commune de Lyon en 1320.

LE SALON DES ARMOIRIES

Appelée autrefois l'Antichambre (du salon du Consulat), cette salle présentait sur ses murs les portraits des échevins (tout comme le salon Henri IV). Tous les tableaux furent détruits en 1792. Seuls les cadres furent épargnés. Lors de la restauration de 1863, les armoiries des échevins et prévôts des marchands remplacèrent leurs portraits.





LE SALON DU CONSULAT

Cette salle abritait les séances (publiques) du Consulat, c'est-à-dire les délibérations de l'autorité municipale antérieure à la Révolution, composée depuis 1595 d'un prévôt des marchands et de quatre échevins.

Initialement, la pièce était divisée en deux parties séparées par une balustrade : l'une réservée aux magistrats consulaires, l'autre destinée au public. C'est ce qui explique la position excentrée de la cheminée. De sorte que l'hiver, les uns pouvaient se chauffer, tandis que les autres se contentaient de se réchauffer !

Des motifs sculptés et dorés servent de cadre à la toile que Thomas Blanchet a exécutée en 1660, dont le sujet est la grandeur consulaire de Lyon. Le plafond fut restauré en 1816 par le peintre Rayneri ; il retoucha maladroitement le plan de Lyon peint par Thomas Blanchet au centre du tableau, en y ajoutant les terrains que Michel-Antoine Perrache annexa au sud de la Presqu'île au XVIII^e siècle. De nouveau restauré en 1863 par Odier, le plafond laissa néanmoins visible le plan retouché. La cheminée est surmontée de deux statues en bois représentant la Philosophie et la Vérité, exécutées par Nicolas Lefebvre en 1660.

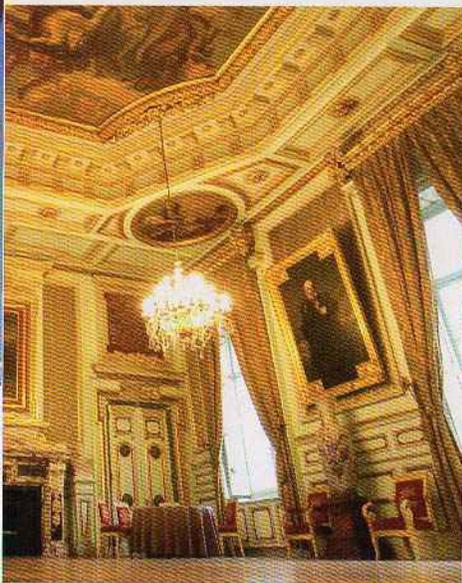
La peinture des Armoiries de la Ville a été réalisée en 1863. Durant la Révolution, le salon du Consulat devint prétoire pour les tribunaux révolutionnaires ; ils prononcèrent ici plus de deux-mille condamnations à mort.

LE SALON DE LA CONSERVATION

Il servait autrefois aux séances du Tribunal de la conservation des foires et des privilèges de la Ville de Lyon, c'est à dire le Tribunal de Commerce de l'Ancien régime. La renommée de son équité était telle que les étrangers venaient se faire juger à Lyon. Il fit office de Tribunal de Commerce jusqu'à la construction du Palais de la Bourse.

Tout comme les boiseries anciennes, le plafond peint par Thomas Blanchet a été placé en 1668 ; il représente la Justice, le glaive à la main, poursuivant les vices du commerce : la Fraude, le Mensonge, la Rage.

La cheminée actuelle, en marbre, date de 1863. Dans le trumeau, un tableau de fleurs de Chabal-Dussurget. Sur les murs, quatre tableaux de Jobet-Duval, Lecomte et Guichard (fin du XIX^e siècle) représentent des Lyonnais célèbres : l'architecte Philibert Delorme, les statuaires Coysevox et Guillaume Coustou, et Jacquard, l'inventeur de la mécanique pour métier à tisser.



LE SALON DES ANCIENNES ARCHIVES

C'est la seule salle de cet étage à être voutée, comme le fut son soubassement afin de protéger les archives des incendies. On y accédait par une porte métallique, aujourd'hui exposée aux nouvelles Archives municipales, à Perrache. Toutes les fenêtres étaient munies de barreaux. On conservait dans cette salle les chartes de franchises et privilèges de la Ville de Lyon, ainsi que les registres de délibération du Consulat et d'Imposition de la population. Les lustres, en cuivre avec boules de cristal, offerts à la Ville de Lyon au XIX^e siècle, sont hollandais. Les peintures du plafond datent du Second Empire.

